

M.4

Mobilité combinée



Contexte et enjeux

La mobilité combinée est l'utilisation de plusieurs modes de déplacement au cours d'un même trajet. En Suisse, environ 70 % des déplacements sont effectués pour les loisirs et les achats, et la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé pour ces motifs de déplacement. Afin de réduire les nuisances induites par les transports individuels motorisés sur l'environnement (en termes de pollution de l'air, bruit, embouteillages, utilisation de l'espace public, etc.), un usage approprié de chaque mode doit être encouragé et leur complémentarité recherchée. Pour ce faire, des installations favorisant le transfert modal doivent être prévues.

Objectifs 2030

Aménager des installations, de type parking d'échange, permettant et favorisant le transfert modal à des endroits stratégiques (proximité jonction autoroutière, gares, arrêts de bus). Soutenir le covoiturage, l'auto et le vélo-partage. Aménager, dans les quartiers, des infrastructures de stationnement (vélo et auto) favorisant leur mutualisation et l'usage de la mobilité douce. L'objectif est d'atteindre un report modal de 10% au minimum des kilomètres parcourus sur le territoire communal.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 : ~1'500	Scope 2 : Non	Scope 3 : Non	Non

Mesure(s)

- M.4.a Infrastructures pour la mobilité combinée
- M.4.b Véhicules partagés

Coûts estimatifs

Planification : ~ CHF 15'000.-	-
Réalisation : à définir	sera précisé après la phase de planification